

Le Triton crêté

Ce grand triton est un amphibien menacé à l'échelle européenne, mais à Boussay, il est encore présent dans beaucoup de mares, dont la mare communale du village de l'Imbretière.

Voici l'un des bijoux dont la commune de Boussay peut s'enorgueillir d'accueillir des populations très importantes.

Excusez du peu... L'espèce est classée d'**intérêt communautaire au niveau européen, protégée en France** et classée NT (**quasi-menacée**) sur la **liste rouge des amphibiens des Pays de la Loire**. Et c'est l'espèce de triton qui a été détectée à Boussay dans le plus de mares !



Triton crêté

Le bocage du territoire, avec son maillage de haies et la présence encore relativement nombreuses de mares semble bien lui convenir. On peut même l'observer au cœur de certains points d'eau de « communs » de villages comme ici à l'Imbretière.

Malgré une eau assez claire, vous aurez du mal à les repérer en journée, ils se tiennent **souvent cachés** au fond ou dans la végétation.

Au printemps, à la nuit tombée avec une bonne lampe, peut-être réussirez-vous à différencier les mâles (dont le dos est orné d'une longue crête dentée), des femelles (sans crête). Pouvant **mesurer jusqu'à 18 cm** pour les plus grands individus, on croirait voir de petits dragons dans la mare !

Le saviez-vous ?



L'introduction de poissons ou l'arrivée de ragondins dans une mare peut entraîner la **disparition de cette espèce**. Les premiers sont de grands prédateurs de pontes et de larves de tritons, les seconds se nourrissent des plantes aquatiques qui constituent les supports de ponte des tritons



A B C
ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE

Découvrez plus d'informations
en scannant ce QR Code